



Orientation active en lettres, langues et sciences humaines – VENI, VIDI, VICI
RAPPORT D'ÉVALUATION
SERVICE STATISTIQUE, ENQUÊTE ET PROSPECTIVE
UNIVERSITÉ PARIS-EST CRETEIL VAL-DE-MARNE

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse



95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse

Cette évaluation a été financée par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°AP1 lancé en avril 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le fonds d'expérimentation est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Les résultats de cette étude n'engagent que leurs auteurs, et ne sauraient en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur le déroulement du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr la note de restitution finale soumise au FEJ par le porteur de projet.



Intitulé du projet

Orientation active en lettres, langues et sciences humaines – VENI, VIDI, VICI

Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (SCUIO) – Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)

Elisabeth ALIMI, Co-Directrice du service

Service Statistique, Enquête et Prospective (SSEP) – Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC)

Nathalie PERICHON, Responsable du service

Durée d'expérimentation : 3 ans

Date de remise du rapport d'évaluation : 30 septembre 2012



RÉSUMÉ

Nature et objectifs de « Veni, Vidi, Vici » (« 3V »)

L'objectif de « 3V » est double. Il s'agit d'une part d'inciter les lycéens à entreprendre des études de LLSH, d'autre part d'améliorer l'orientation de ces derniers en développant leur connaissance de l'université et des études supérieures en général.

En quoi le dispositif consiste-t-il ? En 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012, des élèves de lycées du 94 se sont rendus à l'Université Paris-Est-Créteil Val-de-Marne (UPEC) pendant une ou plusieurs journée(s). Une fois sur place, des étudiants, des enseignants de l'UPEC et des professionnels leur ont présenté les études universitaires, les formations de Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH) et les métiers accessibles après celles-ci. Les lycéens ont dû, au cours de l'année, restituer ces informations sous la forme d'une présentation power-point, d'un journal, d'un roman-photo, d'un poster ou d'un court-métrage. Chaque « production » a donné lieu à une évaluation par un jury composé d'universitaires ainsi qu'à une remise de prix récompensant les meilleurs travaux.

Effets produits ou non par « 3V »

A l'issue du projet, les effets suivants sont constatés :

- Les secondes et les premières sont beaucoup mieux informés sur le déroulement des études à l'université.
- Les secondes sont plus au courant des disciplines proposées à l'UPEC et des formations que l'on peut suivre en LLSH à l'université. Ils sont plus à même de citer avec exactitude des métiers accessibles après de telles études.
- Les travaux réalisés au cours de l'année ont permis de développer des compétences rédactionnelles, de synthèse et de travail en équipe chez tous les lycéens.
- Les équipes pédagogiques et éducatives des lycées et de l'université s'impliquent davantage dans l'orientation des élèves, le temps du projet.

A l'inverse, « 3V » n'a pas eu d'incidence sur :

- La proportion de lycéens qui ont une idée du métier qu'ils veulent exercer plus tard.
- L'orientation des lycéens vers des filières littéraires.

Perspectives d'essaimage

L'originalité de « 3V » comme action d'orientation provient, d'une part de ce que ce ne sont pas les chargés d'orientation qui se déplacent dans les lycées mais les élèves qui se rendent à l'université, d'autre part de ce que les informations transmises aux lycéens doivent être restituées par ces derniers sous une forme qui leur est inhabituelle (court-métrage, etc.). Si ces deux éléments sont réunis, le projet, mis en œuvre ailleurs, conduira selon nous aux mêmes effets.



Introduction

Il s'agit ici de présenter brièvement le projet « Veni, Vidi, Vici » (« 3V »), expérience menée pendant 3 ans au sein de l'université Paris-Est-Créteil Val-de-Marne (UPEC), portée par le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (SCUIO) et évaluée par le Service Statistique, Enquête et Prospective (SSEP). Après avoir montré en quoi ce dispositif a consisté, nous passerons en revue les effets qu'il a engendrés (ou pas) et nous nous prononcerons sur son éventuel essaimage.

I. L'expérimentation

1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

En 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012, des élèves de lycées du département du Val-de-Marne se sont rendus à l'Université Paris-Est-Créteil Val-de-Marne (UPEC) pendant une ou plusieurs journée(s). Une fois sur place, des étudiants, des enseignants de l'UPEC et des professionnels leur ont présenté les études universitaires, les formations de Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH) et les métiers accessibles après celles-ci. Les lycéens ont dû, au cours de l'année, restituer ces informations sous la forme d'une présentation power-point, d'un journal, d'un roman-photo, d'un poster ou d'un court-métrage. Chaque « production » a donné lieu à une évaluation par un jury composé d'universitaires ainsi qu'à une remise de prix récompensant les meilleurs travaux.

L'objectif de « 3V » est double. Il s'agit d'une part d'inciter les lycéens à entreprendre des études de LLSH, d'autre part d'améliorer l'orientation de ces derniers en développant leur connaissance de l'université et des études supérieures en général.

2. Objectifs et modalités de l'évaluation

L'évaluation a permis de mesurer l'évolution des représentations de l'université et des formations qu'elle propose en LLSH (Objectif 1), l'émergence chez les lycéens de nouvelles compétences ou de connaissances sur les métiers (Objectif 2), l'intérêt de l'orientation active dans la construction du projet professionnel des lycéens (Objectif 3) et l'amélioration de l'implication des équipes éducatives et pédagogiques des lycées et de l'université dans l'orientation des élèves (Objectif 4).

L'évaluation repose sur :

- Un volet quantitatif (mis en œuvre dès 2009-2010) : Les lycéens concernés par « 3V » ont répondu à un questionnaire avant et après leur participation au dispositif (les écarts constatés entre les réponses de début et de fin d'année permettent de juger de l'impact de celui-ci.) Les questions abordées servent à mesurer les effets de « 3V » sur la connaissance que les lycéens ont de l'université (Objectif 1), des filières de

LLSH et des métiers auxquels elles conduisent (Objectifs 1 et 2) ainsi que sur l'évolution de l'état d'avancement de leur projet professionnel (Objectif 3). Pour mieux suivre les changements des représentations des lycéens, seuls ont été pris en compte les élèves qui ont répondu à la fois au questionnaire de début et au questionnaire de fin de chaque année. De plus, pour ceux ayant participé à plusieurs reprises à « 3V », seuls les résultats de la première année sont pris en considération. Au final, ne sont retenus que 188 réponses pour les secondes, 66 pour les premières et 29 pour les terminales.

- Un volet qualitatif (mis en œuvre à partir de 2010-2011) : Des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de lycéens et d'enseignants participants afin de vérifier et compléter les enseignements tirés de l'analyse quantitative. Les questions abordées avec les lycéens servent à mesurer l'influence de « 3V » sur l'avancement de leur projet d'études et professionnel (Objectif 3) et sur l'évolution de la connaissance qu'ils ont de l'université, des études supérieures, des LLSH et des métiers accessibles après ces filières (Objectifs 1 et 2). Quant aux enseignants, ils doivent dire si selon eux, le projet a eu une influence sur cette connaissance (Objectifs 1 et 2) et expliciter leur degré d'implication dans celui-ci (Objectif 4). Au total, 39 entretiens ont été réalisés, 32 avec les lycéens et 7 avec les enseignants du lycée.

Bien que les résultats de l'évaluation reposent principalement sur le volet quantitatif de l'expérimentation, les entretiens ont permis de compléter, de confirmer et parfois de nuancer les enseignements tirés du questionnaire.

II. Enseignements de politique publique

1. Résultats de l'évaluation

Le choix des bénéficiaires du dispositif s'est porté sur des lycéens susceptibles d'être intéressés par des études supérieures littéraires. Ont été exclus :

- les lycéens de première et de terminale scientifique qui envisagent a priori des études scientifiques et risquent de se montrer peu « réceptifs » au projet « 3V ».
- les lycéens préparant un baccalauréat technologique ou professionnel qui, lorsqu'ils s'inscrivent dans des filières générales de l'université, connaissent un taux d'échec important.
- les lycéens inscrits en première et en terminale littéraire qui se destinent déjà à des études de LLSH.

Les lycéens inclus dans « 3V » appartiennent donc à des classes de seconde, de 1^{ère} « Economique et Sociale » ou de terminale « Economique et Sociale ».

Même si les lycéens sélectionnés étaient contraints de participer au projet, il est constaté que ces derniers l'ont bien accepté. Ont été particulièrement appréciés le temps passé à l'université, les échanges avec les étudiants, les enseignants-chercheurs et les professionnels ainsi que le fait que les meilleurs travaux réalisés au cours de l'année soient récompensés.

A l'issue du projet, les effets suivants sont constatés :

- Les secondes et les premières sont beaucoup mieux informés sur le déroulement des études à l'université. Ainsi, une part beaucoup plus importante d'entre eux est capable de dire combien d'années dure une licence, si l'on peut partir à l'étranger pendant ses études, si les cours se passent uniquement en amphithéâtre, si l'on peut pratiquer du sport ou des activités artistiques à l'université, si l'on peut travailler en faisant ses études ou encore si l'on peut avoir des aides financières.
- Les secondes connaissent mieux les disciplines enseignées à l'UPEC et les formations que l'on peut y suivre en LLSH. Ils sont plus à même de citer avec exactitude des métiers accessibles après de telles études.
- Les travaux réalisés au cours de l'année ont permis de développer des compétences rédactionnelles, de synthèse et de travail en équipe chez tous les lycéens.
- Les équipes pédagogiques et éducatives des lycées et de l'université s'impliquent davantage dans l'orientation des élèves, le temps du projet. Au terme du dispositif, les enseignants des lycées disent avoir appris des choses sur le fonctionnement de l'UPEC, université que certains se déclarent d'ailleurs plus enclins à conseiller à leurs élèves. Les étudiants, de leur côté, sont satisfaits d'avoir pu accompagner les lycéens pendant la journée passée à l'université, développant ainsi des compétences d'encadrement.

A l'inverse, « 3V » n'a pas eu d'effet significatif sur :

- La proportion de lycéens qui ont une idée du métier qu'ils veulent exercer plus tard. L'analyse des entretiens vient d'ailleurs renforcer l'idée selon laquelle l'élaboration du projet professionnel est indépendante de la participation au dispositif.
- L'orientation des lycéens vers des filières littéraires. Ainsi, les élèves participant à « 3V » en 2010-2011 ne se sont pas plus orientés vers une 1^{ère} L que les autres.

Notons également qu'en raison du faible nombre de réponses prises en compte pour les terminales, il est très difficile de mettre en lumière un éventuel effet du dispositif sur ce public.

2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation / essaimage

Deux éléments ont permis, selon nous, d'obtenir les effets bénéfiques cités plus haut :

- La journée passée à l'UPEC est indispensable pour améliorer la connaissance que les lycéens ont de l'université. Il ne suffit pas de leur dire que cette université existe. Il faut aussi qu'ils la voient fonctionner.
- La réalisation d'un projet (court-métrage, présentation power-point, journal, poster, roman-photo) revêt plusieurs avantages. Outre le fait qu'elle développe des capacités de rédaction, de synthèse et de travail en équipe chez les lycéens, elle met ces derniers en relation avec des professionnels, des étudiants et des enseignants de l'université.

Si « 3V » devait être répliqué ailleurs, les deux éléments ci-dessous doivent être gardés à l'esprit :

- Compte tenu des effets obtenus au niveau expérimental, le dispositif ne doit pas être mis en œuvre en vue d'inciter des lycéens à s'inscrire dans telle ou telle formation ou

dans le but que chacun ait mûri un projet professionnel en fin d'année, mais bien plutôt pour faire tomber les représentations des élèves des lycées sur le monde universitaire, les filières de LLSH et les métiers sur lesquels elles débouchent.

- Si les services d'information et d'orientation des universités demeurent les seuls organisateurs du dispositif, « 3V » ne pourra pas être étendu à toutes les classes des lycées de France. Etant donnée la charge de travail nécessaire pour réunir des lycéens, des professionnels et des universitaires autour du projet, il sera difficile pour un SCUIO de taille similaire à celui de l'UPEC de mobiliser plus de 300 lycéens par an.

Conclusion

La participation à « 3V » fait tomber les représentations qu'avaient les lycéens sur le monde universitaire. La démarche adoptée par le dispositif pour aboutir à ce résultat était originale puisque ce ne sont pas les chargés d'orientation de l'université qui se sont déplacés dans les lycées pour expliquer aux élèves le fonctionnement de celle-ci mais les lycéens qui se sont rendus dans les locaux de l'UPEC pour vivre la journée d'un étudiant. La seconde originalité de « 3V » provient de ce que l'information transmise aux élèves a dû être restituée par ces derniers sous une forme à laquelle ils n'étaient pas habitués (journal, présentation power-point, etc.), d'où le développement chez eux de nouvelles compétences dans le travail. C'est pourquoi selon nous, si ces deux conditions (visite de l'université et réalisation d'une production) sont de nouveau réunies, les effets obtenus au niveau expérimental se réitéreront ailleurs.



PLAN DU RAPPORT

Introduction générale	page 10
I. L'expérimentation	page 10
1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée	page 10
2. Objectifs et modalités de l'évaluation	page 11
2.1 Objectifs de l'évaluation	page 11
2.2 Modalités de l'évaluation	page 11
2.2.1 Le volet quantitatif : le questionnaire passé par les lycéens	page 11
2.2.2 Le volet qualitatif : les entretiens avec les lycéens, les étudiants et les enseignants du lycée et de l'université	page 14
II. Enseignements de politique publique	page 16
1. Résultats de l'évaluation	page 16
1.1 Les publics touchés par l'expérimentation	page 16
1.1.1 Caractéristiques des bénéficiaires de l'expérimentation	page 16
1.1.2 Adhésion du public ciblé au dispositif	page 16
1.2 Les effets du dispositif expérimenté	page 17
2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation / essai	page 21
2.1 Points forts et points faibles de « 3V »	page 21
2.2 Perspectives d'essai	page 22
Conclusion générale	page 22
Bibliographie	page 23
Annexes	page 24



INTRODUCTION GENERALE

Le projet « 3V » a pour objectif, d'une part d'inciter les élèves des lycées à entreprendre des études de Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH) en améliorant leur connaissance de ces filières et des métiers sur lesquels elles débouchent, d'autre part de rendre plus efficace leur orientation en développant leur connaissance de l'université et des études supérieures en général. Le dispositif, démarré en 2009-2010 pour une durée de trois ans, est porté par le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (SCUIO) et évalué par le Service Statistique, Enquête et Prospective (SSEP) de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC). Son expérimentation repose sur un volet quantitatif (des questionnaires sont remis aux lycéens avant l'expérimentation et après pour connaître l'évolution de leurs représentations) et qualitatif (des entretiens sont menés auprès des lycéens et des enseignants pour recueillir leur avis sur le projet.)

A l'issue de l'expérimentation, il apparaît que les élèves sont mieux informés sur les études supérieures et les filières de LLSH qu'avant. Ils sont ensuite plus au courant des métiers accessibles après de telles études. Enfin, leurs capacités rédactionnelles et de synthèse se sont améliorées tandis qu'ils ont pris l'habitude du travail en équipe. En revanche, ils ne souhaitent pas davantage entreprendre d'études littéraires et ne sont pas plus nombreux à avoir une idée du métier qu'ils exerceront plus tard.

I. L'expérimentation

1. Objectifs du projet et nature de l'action expérimentée

Comme cela a été spécifié, la mise en place du projet « 3V » vise à atteindre deux objectifs :

- Inciter les lycéens à entreprendre des études de LLSH en améliorant leur connaissance de ces filières.
- Rendre plus efficace leur orientation en développant leur connaissance de l'université et des études supérieures en général.

En 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012, des secondes, des premières et des terminales se sont rendus à l'UPEC pendant un ou plusieurs jour(s). A titre informatif, 207 élèves ont ainsi été mobilisés en 2009-2010 (dont 187 secondes et 20 premières), 314 en 2010-2011 (dont 239 secondes et 75 premières) et 132 en 2011-2012 (dont 62 premières et 70 terminales). Une fois sur place, des étudiants, des enseignants de l'UPEC et des professionnels leur ont présenté les études universitaires, les formations de LLSH et les métiers accessibles après celles-ci. Les lycéens ont dû restituer ces informations sous la forme d'une présentation power-point, d'un journal, d'un roman-photo, d'un poster ou d'un court-métrage. Chaque « production » a donné lieu à une évaluation par un jury composé d'universitaires ainsi qu'à une remise de prix couronnant les meilleurs travaux.

Notons que la mise en place de « Veni, Vidi, Vici » s'inscrit dans les missions habituelles du SCUIO, porteur du projet. Ce service est en effet habitué à mettre en œuvre des actions d'information et d'orientation à destination des lycéens. L'originalité du projet réside en ce que ces actions ne se déroulent plus au sein des établissements secondaires mais dans les locaux de l'université.

2. Objectifs et modalités de l'évaluation

2.1 Objectifs de l'évaluation

L'évaluation doit permettre de mesurer :

- L'évolution des représentations de l'université et des formations qu'elle propose en LLSH (Objectif 1),
- L'émergence et l'acquisition, chez les lycéens, de nouvelles compétences (communication, capacités d'expression, de synthèse,...) ou de connaissances sur les métiers par exemple (Objectif 2).
- L'intérêt de l'orientation active dans la construction du projet professionnel des lycéens (Objectif 3).
- L'amélioration de l'implication des équipes éducatives et pédagogiques des lycées et de l'université dans l'orientation des élèves (Objectif 4).

2.2 Modalités de l'évaluation

L'évaluation du projet repose sur :

- Un volet « quantitatif » (mis en œuvre dès 2009-2010) : Les lycéens concernés par « 3V » ont dû répondre à un questionnaire avant et après leur participation au dispositif. Les écarts constatés entre les réponses de début et de fin d'année permettent de juger de l'impact du dispositif.
- Un volet « qualitatif » (mis en œuvre à partir de 2010-2011) : Des entretiens semi-directifs ont été menés auprès de lycéens et d'enseignants participants afin de vérifier et compléter les enseignements tirés de l'analyse quantitative.

2.2.1 Le volet quantitatif : le questionnaire passé par les lycéens et les statistiques sur les taux de passage en première L

Le questionnaire passé par les lycéens¹

Il n'est pas anonyme : le répondant a renseigné son nom et son prénom. Il était important de pouvoir « suivre » dans le temps les réponses d'un même lycéen.

Il a été présenté aux élèves comme un questionnaire sur l'orientation.² Il s'agissait ainsi d'éviter tout effet « pygmalion »³. En effet, si les lycéens s'étaient doutés qu'on évaluait sur eux le dispositif à travers ce questionnaire, peut-être auraient-ils été tentés d'en reproduire les effets attendus.

¹ Ce questionnaire est reproduit en annexe dans son intégralité.

² En témoignent son titre (« Questionnaire sur l'orientation ») et l'absence de référence à « 3V ».

³ Tendance de l'individu à se comporter effectivement comme on lui prédit qu'il le fera.

Il est organisé en plusieurs parties :

- Dans la première partie, le répondant renseigne son identité, son genre, la classe et le lycée dans lequel il est inscrit, les éventuelles options suivies, etc.
- Dans la deuxième partie, le lycéen répond à des questions sur son projet professionnel : quel bac souhaite-t-il préparer ? pourquoi choisit-il ce bac ? dans quelle formation supérieure souhaite-t-il s'inscrire ? quel métier veut-il faire plus tard ? quelles qualités sont nécessaires pour exercer ce métier ? Ces questions servent à mesurer l'impact de « 3V » sur le stade d'avancement du projet professionnel du lycéen (Objectif 3).
- Dans la troisième partie, le lycéen répond à des questions sur le fonctionnement de l'université en général : sait-il comment se passent les études universitaires ? combien d'années dure la licence ? si les cours sont uniquement en amphitheâtre ? si on peut partir à l'étranger durant ses études ? si on peut faire des stages pendant ses études ? si on peut pratiquer du sport ou des activités artistiques à l'université ? si on peut travailler en faisant ses études ? si on peut avoir des aides financières ? Ces questions servent à mesurer l'impact de « 3V » sur la connaissance de l'université par les lycéens (Objectif 1).
- Dans la quatrième partie, le lycéen répond à des questions sur les formations proposées à l'UPEC et les formations de LLSH en général : connaît-il les formations (disciplines) proposées à l'UPEC ? a-t-il une idée de toutes les études que l'on peut suivre en LLSH ? quelles formations, selon lui, font partie des LLSH ? peut-il citer des noms de métiers accessibles après les études de LLSH ? Ces questions servent à mesurer l'impact de « 3V » sur la connaissance des filières de LLSH et des métiers par les lycéens (Objectifs 1 et 2).

Le nombre de réponses aux questionnaires de début et de fin d'année est fourni dans le tableau ci-dessous⁴ :

- Tableau 1 –

<i>Année du dispositif</i>	<i>Moment de l'interrogation</i>	<i>Secondes</i>	<i>Premières</i>	<i>Terminales</i>
2009-2010	Questionnaire de début	159	Néant	Néant
	Questionnaire de fin	126	14	Néant
2010-2011	Questionnaire de début	196	62	Néant
	Questionnaire de fin	110	25	Néant
2011-2012	Questionnaire de début	Néant	61	34
	Questionnaire de fin	Néant	56	66

⁴ Compte tenu du nombre d'élèves participants au projet, les taux de réponse obtenus sont de 77% (Début 2009-2010) 68% (Fin 2009-2010), 82% (Début 2010-2011), 43% (Fin 2010-2011), 72% (Début 2011-2012) et 92% (Fin 2011-2012).

Pour mieux suivre l'évolution des représentations des lycéens, seules ont été conservées les réponses des élèves qui ont répondu à la fois au questionnaire de début et au questionnaire de fin pour chaque année du dispositif. Nous aboutissons au tableau suivant :

- Tableau 2 -

Année du dispositif	Nombre d'élèves ayant répondu à la fois au questionnaire de début et au questionnaire de fin		
	Secondes	Premières	Terminales
2009-2010	94	Néant	Néant
2010-2011	94	21	Néant
2011-2012	Néant	55	34
Total	188	76	34

Parmi ces élèves, quelques-uns ont participé au dispositif sur plusieurs années.⁵ Leur présence risquant de biaiser les résultats, nous n'avons pris en considération que leur première année de participation au projet. **Nous aboutissons au tableau définitif suivant :**

- Tableau 3 -

Année du dispositif	Nombre d'élèves ayant répondu à la fois au questionnaire de début et au questionnaire de fin (hors réponses faites lors de la 2 ^e année de participation au projet pour les personnes concernées par plusieurs participations)		
	Secondes	Premières	Terminales
2009-2010	94	Néant	Néant
2010-2011	94	15	Néant
2011-2012	Néant	51	29
Total	188	66	29

Les statistiques sur les taux de passage en première L

Les lycées ont fourni à l'évaluateur le nombre de secondes participants (ou pas) s'étant inscrits (ou pas) en première littéraire l'année suivant la mise en œuvre de « 3V ». ⁶ Ces statistiques permettent de déterminer dans quelle mesure le fait de participer au projet a conduit les élèves à opter pour la filière littéraire. Il s'agit d'évaluer le rôle de « 3V » dans la construction du projet professionnel du lycéen (Objectif 3).

⁵ 5 ont participé au projet en 2009-2010 et en 2011-2012, 6 en 2009-2010 et en 2010-2011 et 4 en 2010-2011 et en 2011-2012.

⁶ Ces chiffres sont inclus en annexe.

2.2.2. Le volet qualitatif : les entretiens avec les lycéens, les étudiants et les enseignants du lycée⁷

Les entretiens avec les lycéens

Les questions abordées lors de ces entretiens sont les suivantes :

- Le lycéen a-t-il un projet d'études et professionnel ? Si oui, quel est-il et quand est-il « né » ? Il s'agit d'évaluer l'influence de « 3V » sur le projet d'études et professionnel du participant (Objectif 3).
- Le lycéen a-t-il appris des choses nouvelles sur le fonctionnement de l'université, le déroulement des études supérieures, les formations de LLSH et les métiers vers lesquels ces formations mènent ? Qu'est-ce qu'il pensait de l'université avant sa participation à « Veni, Vidi, Vici » et que pense-t-il depuis ? Il s'agit d'évaluer l'impact de « 3V » sur la connaissance que le lycéen a de l'université, des études supérieures, des formations supérieures en LLSH et des métiers possibles après ces formations (Objectifs 1 et 2).

15 et 17 entretiens (respectivement en 2010-2011 et en 2011-2012) ont été réalisés par le service SSEP. En 2011-2012, chaque entretien a duré en moyenne 8 minutes. 50% des entretiens ont duré entre 6 et 10 minutes. Les lycéens qui ont répondu à nos questions se sont généralement portés volontaires.⁸ Afin d'optimiser la représentativité de l'échantillon des lycéens interrogés par entretien, ces derniers n'étaient pas tous issus de la même classe ni du même lycée : ainsi, 4 à 5 entretiens ont été réalisés pour chaque classe.

Les entretiens avec les enseignants du lycée

6 entretiens ont été réalisés en 2010-2011 et 1 seul en 2011-2012.⁹

Les questions posées lors de ces entretiens abordent plusieurs thèmes :

- L'enseignant pense-t-il que le projet a amélioré la connaissance que les lycéens ont de l'enseignement supérieur, des études supérieures et des formations de LLSH ? (Objectif 1) Le projet a-t-il fait émerger de nouvelles compétences chez les lycéens ? (Objectif 2)
- Qu'est-ce que l'enseignant pense de « 3V » ? Quel est son niveau d'intervention dans ce projet ? Il s'agit de déterminer si le projet a engendré une meilleure implication des équipes pédagogiques des lycées dans l'orientation des élèves (Objectif 4).

⁷ Le contenu des questions posées aux lycéens et aux enseignants est reproduit en annexe.

⁸ L'existence d'un biais de sélection n'est pas à exclure : sans doute les lycéens les plus volontaires pour participer aux entretiens sont-ils aussi les plus investis dans l'expérimentation « Veni, Vidi, Vici », autrement dit les publics sur lesquels le dispositif a eu le plus fort impact. Toutefois, en désignant d'office des lycéens pour les entretiens, l'évaluateur se serait confronté au risque de se retrouver en face de personnes peu désireuses de partager leur ressenti sur l'expérience.

⁹ Beaucoup d'enseignants ayant été sollicités en 2010-2011 pour des entretiens, ils n'ont pas souhaité répondre de nouveau à nos questions en 2011-2012.

Réunions-bilan

L'évaluateur a participé à deux réunions-bilans en tant qu'observateur. Celles-ci lui ont notamment permis de recueillir l'avis des enseignants des lycées et de l'université sur « VVV » et de mesurer leur degré d'implication dans ce projet (Objectif 4).

Rôle du porteur du projet dans l'évaluation de « Veni, Vidi, Vici »

Au sujet des relations pouvant exister entre un évaluateur et un expérimentateur, Dubois et Podevin (2011) expliquent qu'une indépendance radicale entre ces deux acteurs est difficile voire impossible à mettre en place (notamment lorsque l'expérimentation a lieu en même temps que l'évaluation.¹⁰) Les auteurs avancent d'ailleurs l'idée qu'une telle indépendance n'est pas souhaitable : selon eux, à condition de respecter certains principes évidents (absence de conflits d'intérêts, indépendance organisationnelle, etc.), la collaboration entre l'évaluateur et le porteur du projet peut se révéler fructueuse pour l'évaluation.

Dans le cas de « 3V », le SSEP a ainsi choisi de collaborer avec le SCUIO pour la construction du questionnaire d'enquête. Les deux services ont également travaillé de concert pour optimiser la passation des questionnaires. En 2009-2010, celle-ci s'est effectuée par papier : le porteur du projet s'est donc chargé de transmettre les questionnaires vierges aux lycées concernés avant de les retourner à l'évaluateur une fois complétés. En 2010-2011 et en 2011-2012, les lycéens ont rempli le questionnaire sur Internet : le porteur du projet s'est donc assuré qu'un maximum de lycéens passe le questionnaire, effectuant des relances auprès de leurs enseignants en cas de non-réponse.

Recoupement des données

Bien que les résultats de l'évaluation reposent principalement sur le volet quantitatif de l'expérimentation, les entretiens ont permis de compléter, de confirmer et parfois de nuancer les enseignements tirés du questionnaire. Les résultats présentés dans la partie suivante sont donc le produit d'un recoupement entre les données issues des deux volets de l'évaluation.

¹⁰ « Contrairement à une évaluation « ex-post » qui opère plusieurs mois de fonctionnement d'un programme, ici l'évaluation se déroule et s'adapte au fil de l'avancée d'un projet expérimental. L'évaluateur y est en situation d'observation, de collecte et d'analyse de ce qui se déroule sous ses yeux durant la phase de mise en mouvement des acteurs. Il est souvent amené à organiser des entretiens avec les porteurs de projet, les bénéficiaires, des tiers impliqués... » (Dubois et Podevin 2011, page 3).

II. Enseignements de politique publique

1. Résultats de l'évaluation

1.1 Les publics touchés par l'expérimentation

1.1.1 Caractéristiques des bénéficiaires de l'expérimentation

Le choix des bénéficiaires du dispositif s'est porté sur des lycéens susceptibles d'être intéressés par des études supérieures littéraires. Ont été exclus :

- les lycéens de première et de terminale S qui envisagent a priori des études scientifiques et risquent de se montrer peu « réceptifs » au projet « 3V ». (En 2008, 69% des bacheliers S se sont inscrits dans une formation supérieure scientifique.)¹¹
- les lycéens préparant un baccalauréat technologique ou professionnel qui, lorsqu'ils s'inscrivent dans des filières générales de l'université, connaissent un taux d'échec important. (Deux ans après leur inscription en L1 en 2008-2009, 12% des bacheliers technologiques (respectivement 6% des bacheliers professionnels) sont inscrits en L3, contre 41% pour l'ensemble des bacheliers.)¹²
- les lycéens inscrits en première et en terminale L qui ont de toute façon prévu d'entreprendre des études de LLSH. (Les bacheliers littéraires constituent, en 2010-2011, 45,9% des entrants en 1^{ère} année de « Lettres, Sciences du Langage, Arts » alors qu'ils ne représentent que 0,4% en « Sciences fondamentales et applications ».)¹³

Les lycéens participant au dispositif appartiennent donc à des classes de seconde, de 1^{ère} « Economique et Sociale » ou de terminale « Economique et Sociale ».

1.1.2 Adhésion du public ciblé au dispositif

La participation au dispositif ne relevait pas du choix des lycéens mais des équipes éducatives des lycées en concertation avec le SCUIO.

Dans l'ensemble, le projet a été plutôt bien accueilli par les élèves. L'analyse des entretiens suggère que les lycéens ont été particulièrement sensibles aux points suivants :

- La journée passée à l'université et le fait de vivre la journée d'un étudiant (repas au restaurant universitaire, cours magistral).
- Les contacts qu'ils ont pu avoir avec des étudiants, des professeurs de l'université et des représentants du monde professionnel.
- Le fait que des prix soient attribués aux meilleurs travaux réalisés au cours de l'année.

¹¹ « 6.21 Le devenir des bacheliers 2008 », *Repères et références statistiques*, Edition 2012.

¹² « 6.22 Les bacheliers 2008 entrés dans l'enseignement supérieur après le bac : devenir deux ans plus tard », *Repères et références statistiques*, Edition 2012.

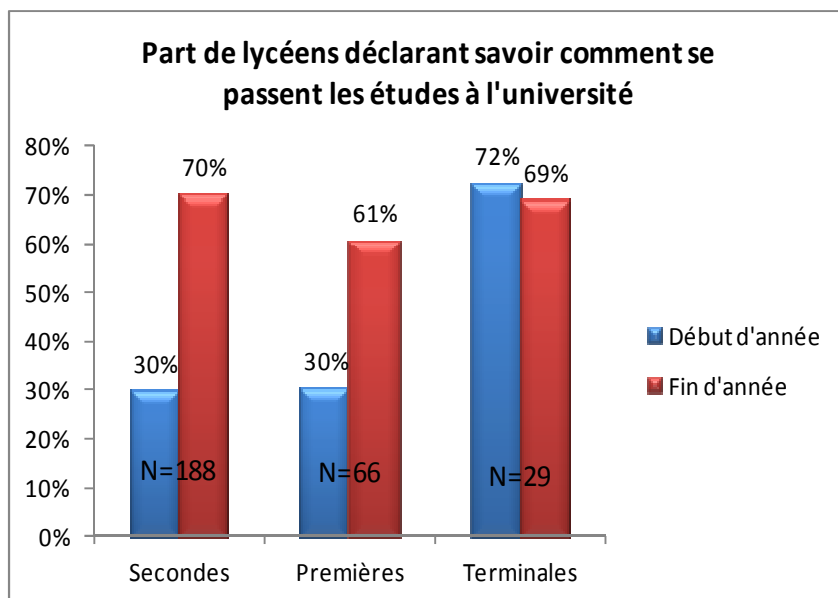
¹³ « 6.20 Les entrants en première année de l'enseignement supérieur universitaire : provenance et devenir un an après », *Repères et références statistiques*, Edition 2012.

1.2 Les effets du dispositif expérimenté

Evaluation de l'objectif 1 : Evolution des représentations de l'université et des formations qu'elle propose en Lettres, Langues et Sciences Humaines (LLSH)

Vers une meilleure connaissance de l'université

Les secondes et les premières paraissent globalement mieux informés sur l'université après leur participation au projet qu'avant celle-ci. Ainsi, 30% des élèves de seconde (respectivement 30% des élèves de première) déclarent savoir comment se passent les études à



l'université en début d'année contre 70% (respectivement 61%) en fin d'année¹⁴. Après leur participation au dispositif, les élèves de seconde et de première savent également plus souvent que les cours ne se déroulent pas uniquement en amphithéâtre¹⁵, que l'on peut partir à l'étranger pendant ses études¹⁶, que l'on peut pratiquer du sport ou des activités artistiques à l'université¹⁷, que l'on peut travailler en faisant ses études¹⁸ ou encore que l'on peut avoir des aides financières¹⁹. Interrogés sur la durée de la licence générale, les secondes fournissent plus fréquemment en fin d'année la réponse exacte à cette question (57% contre 39%).²⁰ Quant aux premières, le fait d'avoir participé au projet leur a permis de mieux savoir qu'il est possible de réaliser des stages pendant leurs études (73% le savent en début d'année contre 94% en fin d'année²¹.)

En revanche, participer à « 3V » ne semble pas avoir modifié significativement la perception qu'ont les terminales de l'université et de l'enseignement supérieur. Sans doute la petite taille de l'échantillon retenu les concernant rend-elle difficile la mise en lumière d'un effet significatif du dispositif sur ce public. Si un tel effet existe, cependant, son intensité doit être relativisée. En effet, il est à noter qu'en début d'année ces élèves connaissent, mieux que

¹⁴ Différence significative au seuil de 0,1% pour les élèves de seconde et de première.

¹⁵ Différence significative au seuil de 0,1% pour les élèves de seconde ; différence significative au seuil de 10% pour les élèves de première.

¹⁶ Différence significative au seuil de 0,1% pour les élèves de seconde et de première.

¹⁷ Différence significative au seuil de 0,1% pour les élèves de seconde ; différence significative au seuil de 1% pour les élèves de première.

¹⁸ Différence significative au seuil de 10% pour les élèves de seconde et de première.

¹⁹ Différence significative au seuil de 0,1% pour les élèves de seconde ; différence significative au seuil de 10% pour les élèves de première.

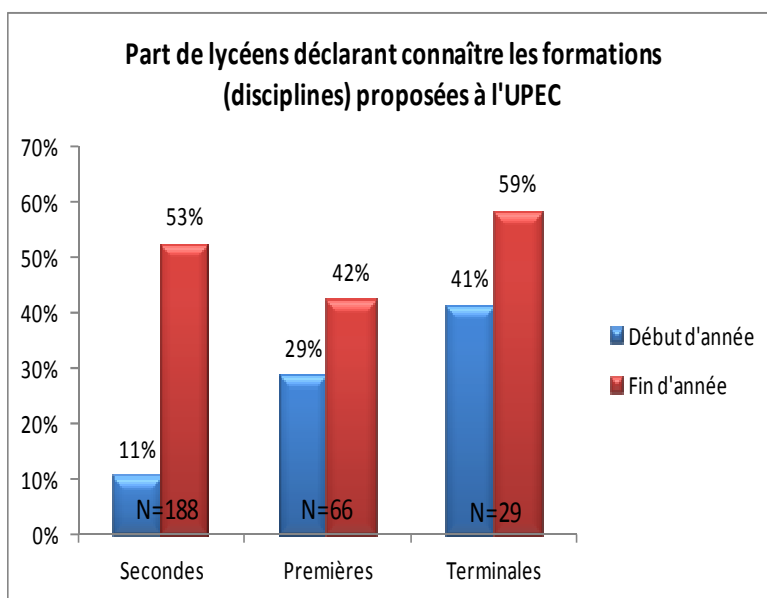
²⁰ Différence significative au seuil de 0,1%.

²¹ Différence significative au seuil de 1%.

ceux de seconde et de première, le fonctionnement de l'université. (Rappelons que 72% des élèves de terminale déclarent savoir, avant leur participation au dispositif, comment se déroulent les études à l'université, contre seulement 30% des élèves de seconde et de première.) Par conséquent, si le projet « 3V » influence l'image que les terminales ont de l'université, cette influence ne peut être que minime.

Vers une meilleure connaissance des formations de LLSH en général et des formations proposées à l'UPEC

Après leur participation au projet, les secondes paraissent beaucoup mieux informés sur les formations proposées à l'UPEC. (En fin d'année scolaire, 53% de ces élèves déclarent connaître ces formations contre 11% en début d'année scolaire.)²² Au cours de l'année, la part de



secondes déclarant avoir une idée de toutes les études que l'on peut suivre en LLSH à l'université augmente également de façon significative. (24% d'élèves de seconde se trouvent dans ce cas en début d'année contre 41% en fin d'année.)²³

Evaluation de l'objectif 2 : Emergence et acquisition, chez les lycéens, de nouvelles compétences ou de connaissances sur les métiers

Des lycéens qui développent de nouvelles compétences

Au cours du projet, les lycéens ont dû réaliser un court-métrage, une présentation power-point, un journal, un poster ou encore un roman-photo présentant l'université, les LLSH ou tout simplement un métier lié à ces études. Lors des journées passées à l'UPEC, certains ont même suivi des cours magistraux ou ont dû interroger des étudiants de lettres ou des professionnels du monde du travail. Toutes ces activités, inédites pour les lycéens participant au dispositif, les ont conduits à développer des capacités rédactionnelles et de synthèse, comme le remarquent nombre d'enseignants accompagnateurs. Le fait de travailler en équipe les a contraints à mieux s'organiser. Au cours des entretiens passés avec les lycéens, ces derniers reconnaissent d'ailleurs la nécessité d'être bien organisés pour réussir à l'université. Ils affirment également qu'y étudier nécessite de fournir un important travail personnel.

²² Différence significative au seuil de 0,1%.

²³ Différence significative au seuil de 0,1%.

Des lycéens mieux informés sur les métiers accessibles après les filières de LLSH

A l'issue du projet, les lycéens semblent plus à même de cerner les différents métiers accessibles après des études de LLSH. Ainsi, en début d'année, les secondes citent 36 métiers qu'ils considèrent comme accessibles après des études de LLSH. En réalité, seuls 19 métiers parmi ceux cités sont accessibles après des études de LLSH, soit un ratio de 53%. En revanche, en fin d'année, sur les 32 métiers cités par les lycéens de seconde, 26 peuvent être occupés après des études de LLSH, soit un ratio de 81%.²⁴

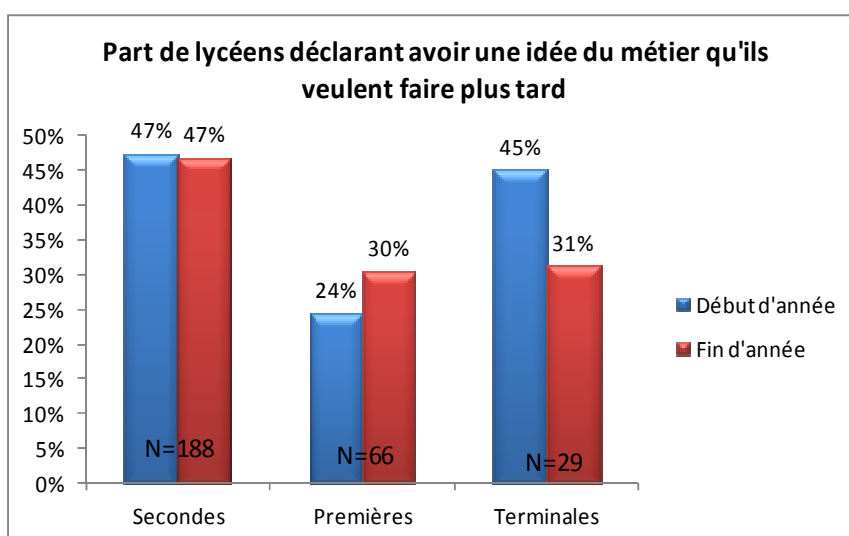
		Secondes	Premières	Terminales
Début d'année	Nombre de métiers différents accessibles après des études de LLSH cités par les lycéens	36	20	11
	- dont effectivement accessibles après des études de LLSH	19	13	9
	% de métiers accessibles après des études de LLSH parmi la totalité des métiers cités par les lycéens	53%	65%	82%
Fin d'année	Nombre de métiers différents accessibles après des études de LLSH cités par les lycéens	32	19	6
	- dont effectivement accessibles après des études de LLSH	26	16	6
	% de métiers accessibles après des études de LLSH parmi la totalité des métiers cités par les lycéens	81%	84%	100%

cf Annexe pour la liste des métiers cités

Evaluation de l'objectif 3 : L'intérêt de l'orientation active dans la construction du projet professionnel des lycéens

Le Projet « 3V » ne suscite pas de vocations chez ses participants

Au cours de l'année, la proportion de lycéens ayant une idée du métier qu'ils souhaitent exercer plus tard ne varie pas de façon significative. Ainsi, en début d'année comme en fin d'année, 47% des élèves de seconde affirment avoir une idée



²⁴ Différence significative au seuil de 10%.

du métier qu'ils veulent faire. De plus, les positions des lycéens quant à l'existence d'un projet professionnel varient peu au cours de l'année. Ainsi, 79% des secondes ayant déclaré en début d'année n'avoir pas d'idée de métier pour plus tard se trouvaient toujours dans cette situation en fin d'année. Cette proportion passe à 90% pour les premières et à 94% pour les terminales. Par ailleurs, les entretiens effectués avec les lycéens au cours de la dernière année du dispositif suggèrent que l'élaboration des projets d'études et professionnel est indépendante de la participation au dispositif. Ainsi, parmi les 14 lycéens ayant une idée de ce qu'ils souhaitent faire plus tard (filière, métier, etc...), tous ont eu cette idée avant même leur participation à « 3V ».

Le dispositif n'a pas non plus conduit les élèves de seconde à opter massivement pour une première littéraire. Ainsi, parmi ceux ayant participé au projet en 2010-2011, 9,6% étaient inscrits en première L en 2011-2012. A titre de comparaison, 8,7% des élèves des mêmes lycées n'ayant pas participé au projet en 2010-2011 étaient inscrits en première L en 2011-2012. Compte tenu de l'importance des effectifs considérés, cette différence n'est pas significative.

Le projet « 3V » demeure néanmoins un appui à l'élaboration du projet professionnel

Quelques lycéens entendus en entretien affirment que « 3V » leur a permis de trouver les études nécessaires pour « aboutir » au métier qu'ils souhaitent exercer à la base. D'autres se sont également rendus compte qu'ils n'étaient pas faits pour entreprendre des études de LLSH, ni même pour aller à l'université.

Evaluation de l'objectif 4 : L'amélioration de l'implication des équipes éducatives et pédagogiques des lycées et de l'université dans l'orientation des élèves

En amenant des élèves du lycée à l'université, le SCUIO a favorisé le contact entre des personnes qui ne se seraient pas rencontrées en temps ordinaire (enseignants du lycée et universitaires, étudiants et lycéens, lycéens et professeurs d'université). Cette rencontre a globalement conduit les équipes éducatives des lycées et de l'université à davantage s'impliquer dans l'orientation des élèves.

Des enseignants du lycée prêts à conseiller l'UPEC à leurs élèves

Presque tous les enseignants du lycée interrogés en entretien indiquent qu'ils ont appris des choses en participant au projet, sur le fonctionnement général de l'UPEC, sur les débouchés de LLSH, sur le rôle du SCUIO ou encore sur le programme Erasmus. A l'issue du projet, plusieurs enseignants du lycée se disent enclins à conseiller l'UPEC à leurs élèves.

Des étudiants qui se vivent comme des tuteurs

Les étudiants en LLSH paraissent satisfaits de pouvoir promouvoir leurs filières d'études. Certains se disent contents d'accompagner des lycéens pendant une journée, développant ainsi des compétences d'encadrement. Beaucoup avouent qu'ils auraient souhaité vivre une telle expérience quand ils étaient lycéens. L'opération contribue également à renforcer les liens au sein de l'université. Certains étudiants impliqués dans le projet disent ainsi avoir

découvert l'existence et le fonctionnement d'autres filières. D'autres affirment que le projet les a conduits à réfléchir davantage à leur projet professionnel.

2. Validité externe des résultats et perspectives de généralisation/essaimage

Avant d'évoquer des pistes susceptibles de conduire à la généralisation ou à l'essaimage du dispositif, il convient d'en rappeler les points forts et les points faibles au niveau expérimental.

2.1 Points forts et points faibles de « 3V »

Les effets bénéfiques induits par le projet sont les suivants :

- Une meilleure connaissance de l'université en général et de l'UPEC en particulier pour les élèves de seconde et de première.
- Une meilleure connaissance des formations de LLSH en général et des formations proposées à l'UPEC en particulier pour les élèves de seconde.
- L'émergence de nouvelles compétences (rédaction, synthèse, travail en équipe) chez tous les lycéens.
- L'émergence de nouvelles connaissances sur les métiers accessibles après des études de LLSH chez les secondes.

Deux éléments ont permis, selon nous, de conduire à ces effets bénéfiques :

- La journée passée à l'UPEC est indispensable pour améliorer la connaissance qu'ont les lycéens de l'université. Il ne suffit pas de leur dire que cette université existe. Il faut aussi qu'ils la voient fonctionner.
- La réalisation d'un projet (court-métrage, présentation power-point, journal, poster, roman-photo) revêt plusieurs avantages. Outre le fait qu'elle développe des capacités de rédaction, de synthèse et de travail en équipe chez les lycéens, elle met ces derniers en relation avec des professionnels, des étudiants et des enseignants de l'université.

Si le dispositif venait à être mis en œuvre dans une autre région, il nous semble évident que ces deux éléments devraient être réunis pour que les effets obtenus au niveau expérimental se reproduisent.

A l'inverse, le projet ne semble pas avoir eu d'effet sur :

- La proportion de lycéens ayant une idée de métier pour plus tard.
- Le désir d'entreprendre des études littéraires.

Comment l'expliquer ?

D'une part, on peut avancer l'hypothèse selon laquelle les élèves du lycée seraient encore trop jeunes pour savoir ce qu'ils veulent faire plus tard. (Un projet professionnel aurait besoin de davantage de temps que quelques mois pour mûrir.)

D'autre part, on peut supposer que parmi les premières et les terminales, tous inscrits en ES, beaucoup n'étaient de toute façon pas intéressés par des études littéraires. Dans les

entretiens, certains indiquent ainsi qu'ils auraient aimé avoir des informations sur des filières sans rapport avec les LLSH.

2.2 Perspectives d'essai

S'il doit être mis en œuvre ailleurs, « 3V » doit l'être avant tout pour faire connaître l'université et les études supérieures aux lycéens. Si toutefois il devait servir à promouvoir telle ou telle filière, il serait judicieux de mener préalablement une enquête pour déterminer les catégories de lycéens les plus enclins à être intéressés par la filière en question.

Ou alors, comme le suggèrent certains enseignants et élèves, peut-être faudrait-il élargir le champ des disciplines présentées.

S'il doit être répliqué, « 3V » ne pourra pas être étendu à toutes les classes des lycées de France. Compte tenu de la charge de travail nécessaire pour trouver des lycées, des professionnels et des universitaires intéressés par le projet, il sera difficile pour un SCUIO de taille similaire à celui de l'UPEC de mobiliser plus de 300 lycéens par an dans le dispositif.

CONCLUSION GENERALE

« 3V » a permis à près de 600 lycéens de découvrir l'université, non seulement les formations qu'elle proposait mais surtout le mode de vie, la façon de travailler des étudiants. La démarche adoptée pour transmettre ces informations était originale : ce ne sont pas les chargés d'orientation de l'université qui se sont déplacés dans les lycées pour expliquer aux élèves le fonctionnement de l'université mais les lycéens qui se sont rendus dans les locaux de l'université pour vivre la journée d'un étudiant. Le projet réalisé (court-métrage, présentation power-point, poster, journal, roman-photo) a permis aux élèves de développer des capacités rédactionnelles, de synthèse et de travail en équipe. Pour autant, « 3V » n'a pas incité davantage de lycéens à entreprendre des études de LLSH, ni conduit ces derniers à préciser leur projet professionnel.

C'est pourquoi, si le dispositif doit être reproduit ailleurs, il doit l'être dans l'optique d'informer les élèves des lycées sur le monde universitaire plutôt que pour promouvoir telle ou telle filière. Par ailleurs, à moins de créer des emplois spécialement dédiés à sa mise en œuvre, « 3V » ne pourra jamais être généralisé à toutes les classes des lycées de France. Le coût humain et matériel d'une telle mesure serait trop élevé.

Les expérimentations suivantes pourront également être menées en vue de compléter les enseignements tirés de l'expérimentation présente.

- Le trop petit nombre de répondants de terminales au questionnaire n'ayant pas permis de dégager un effet significatif du dispositif sur cette catégorie de lycéens, il pourrait être intéressant de reconduire l'expérience en la ciblant uniquement sur ces derniers.
- Tous les lycéens n'étant pas intéressés par des études de LLSH, il serait sans doute judicieux de réitérer « 3V » en élargissant le champ des disciplines présentées. Dans ce cas, il est à parier que le dispositif aurait plus d'effet sur l'élaboration d'un projet professionnel.



BIBLIOGRAPHIE

« 6.20 Les entrants en première année de l'enseignement supérieur universitaire : provenance et devenir un an après », *Repères et références statistiques*, Edition 2012.

« 6.21 Le devenir des bacheliers 2008 », *Repères et références statistiques*, Edition 2012.

« 6.22 Les bacheliers 2008 entrés dans l'enseignement supérieur après le bac : devenir deux ans plus tard », *Repères et références statistiques*, Edition 2012.

Dubois et Podevin (2011), « Entre indépendance et connivence, la délicate posture de « l'évaluateur embarqué » », *Bref du Céreq n°294-1*, Novembre 2011.

Questionnaire sur l'orientation

Quelles qualités sont nécessaires pour exercer ce métier ?

Que vous ayez ou non une idée sur le métier que vous souhaitez faire, quelle formation envisagez-vous après le bac ?

Selon vous, quelles matières sont enseignées dans cette formation ?

Savez-vous comment se passent les études à l'université? Oui Non

Savez-vous combien d'année dure la licence?

Savez-vous?

	Oui	Non	Ne sais pas
Si les cours sont uniquement en amphi ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Si on peut partir à l'étranger pendant ses études ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Si on peut faire des stages pendant ses études ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Si on peut pratiquer du sport ou des activités artistiques à l'université ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Si on peut travailler en faisant ses études ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Si on peut avoir des aides financières? (ex: bourses étudiantes)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Comment avez-vous eu connaissance de ces informations ?

Parents
 Amis
 Frères et sœurs
 Professionnels de l'orientation
 Professeur principal
 CPE
 Documentaliste
 Autres

Connaissez-vous les formations (disciplines) proposées à l'université Paris 12 - Val de Marne ? Oui Non

Avez-vous une idée de toutes les études que l'on peut suivre en Lettres, langues et sciences humaines à l'université ?

Oui Non

Si oui, lesquelles :

Géographie
 Histoire
 Philosophie
 Psychologie
 Sociologie
 Langue Littérature et Civilisation Etrangère
 Lettres
 Langues Etrangères Appliquées

Pouvez vous citer des noms de métiers accessibles après les études de Lettres, langues et sciences humaines ?

Oui Non

Si oui, lesquels?

Que fait-on dans ce métier ?

Quelles qualités sont nécessaires pour exercer ce métier ?

Connaissez-vous quelqu'un qui exerce ce métier? Oui Non

Merci pour votre participation

ANNEXE 2 : Les questions posées en entretien

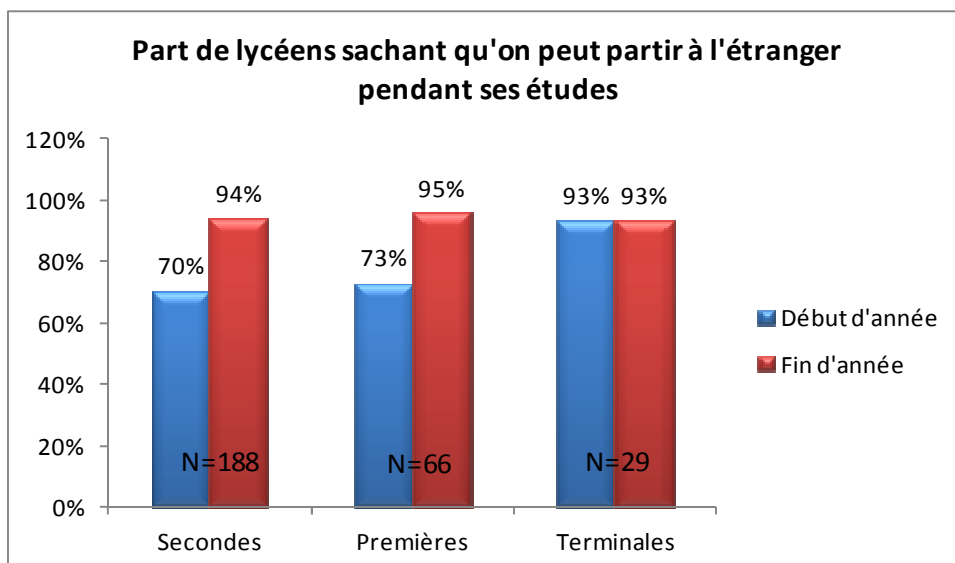
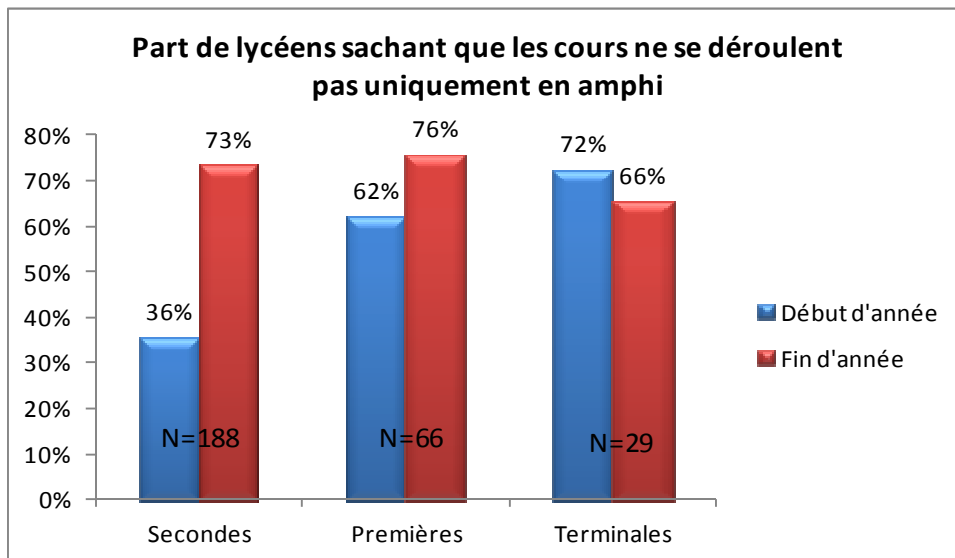
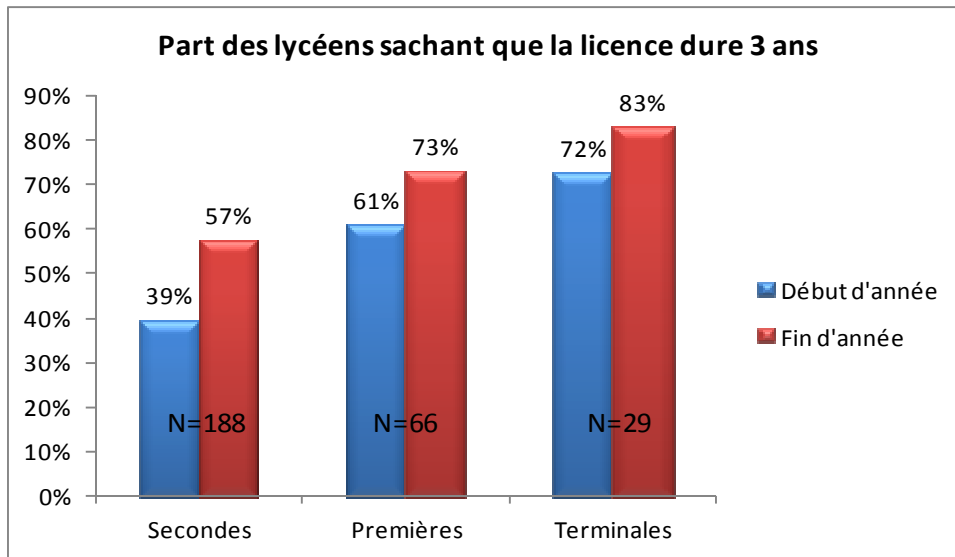
Questions posées aux lycéens

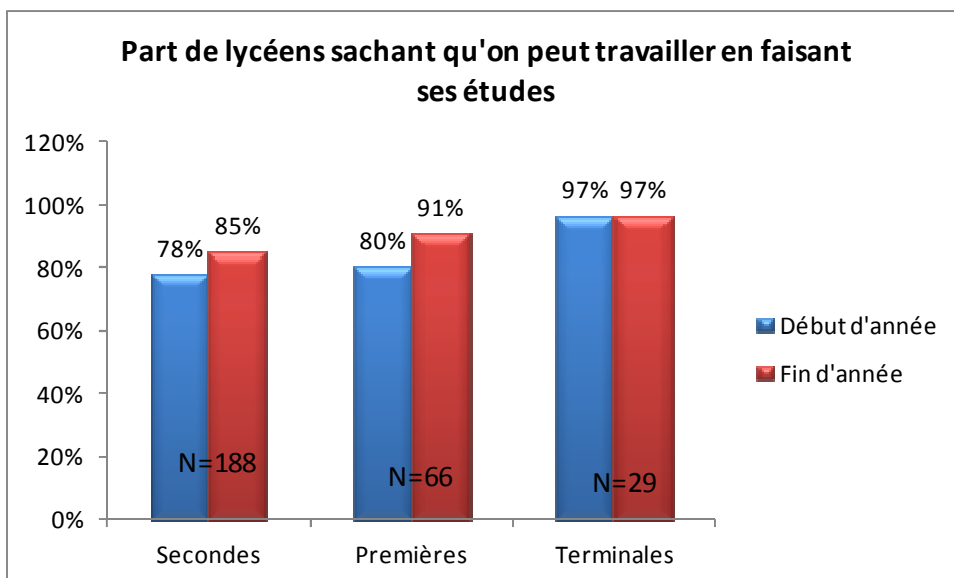
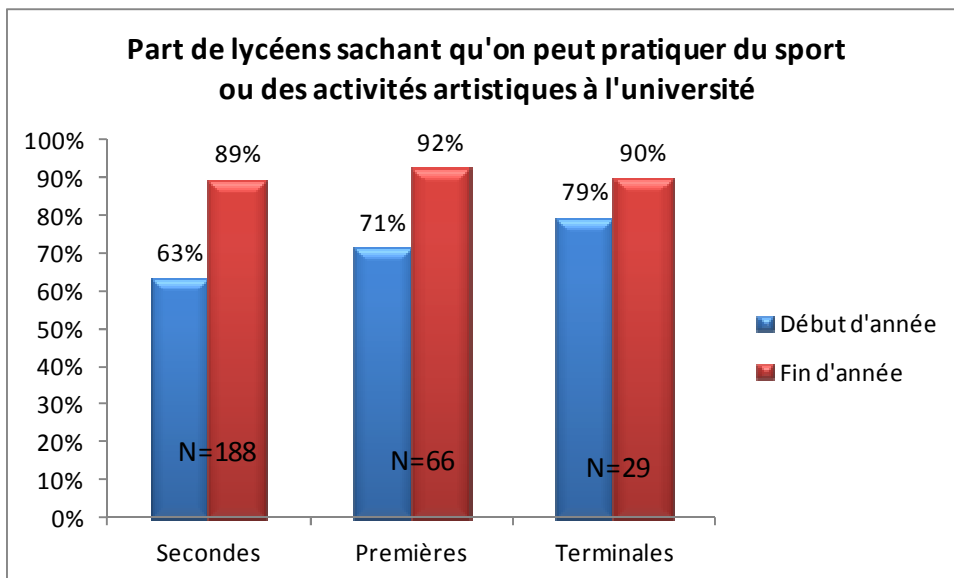
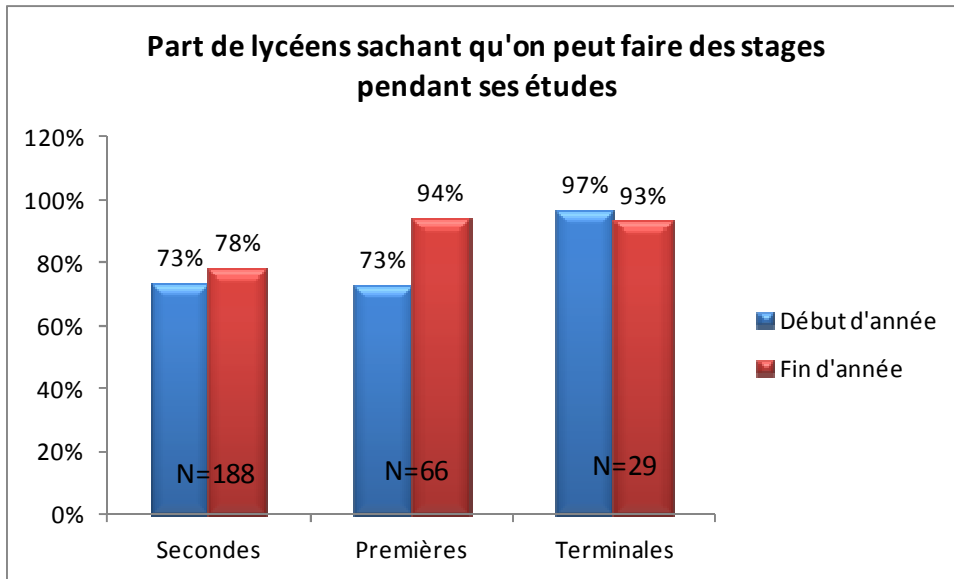
- Qu'aimeriez-vous faire plus tard ?
- Depuis quand avez-vous ce projet ?
- Quelle est votre appréciation générale sur l'organisation de ces journées ? (contenu, planning, temps mobilisé, aspects pratiques et matériels...)
- Au cours du projet, avez-vous appris des choses nouvelles sur le fonctionnement de l'université, le déroulement des études ?
- Avez-vous appris des choses nouvelles sur les formations de Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sciences Sociales et les métiers vers lesquels elles mènent ?
- Avez-vous rencontré des difficultés lors de votre participation au projet ?
- Que pensiez-vous de l'université avant de participer au projet ? Votre avis a-t-il changé depuis ?
- Qu'avez-vous le plus apprécié lors du projet ? Qu'est-ce qui vous a le moins plu ?
- Qu'est-ce que vous auriez envie de découvrir à l'université ?
- Qu'avez-vous réalisé dans le cadre du projet ?

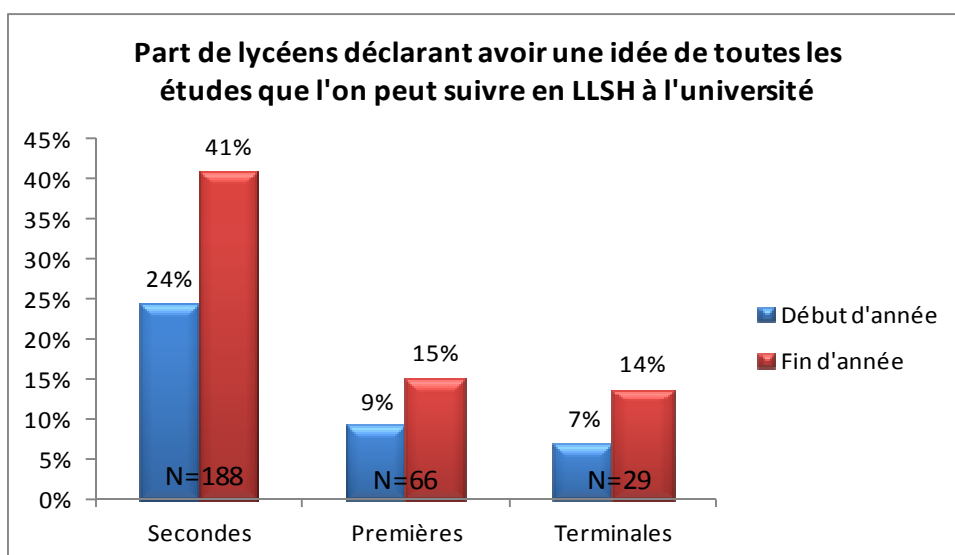
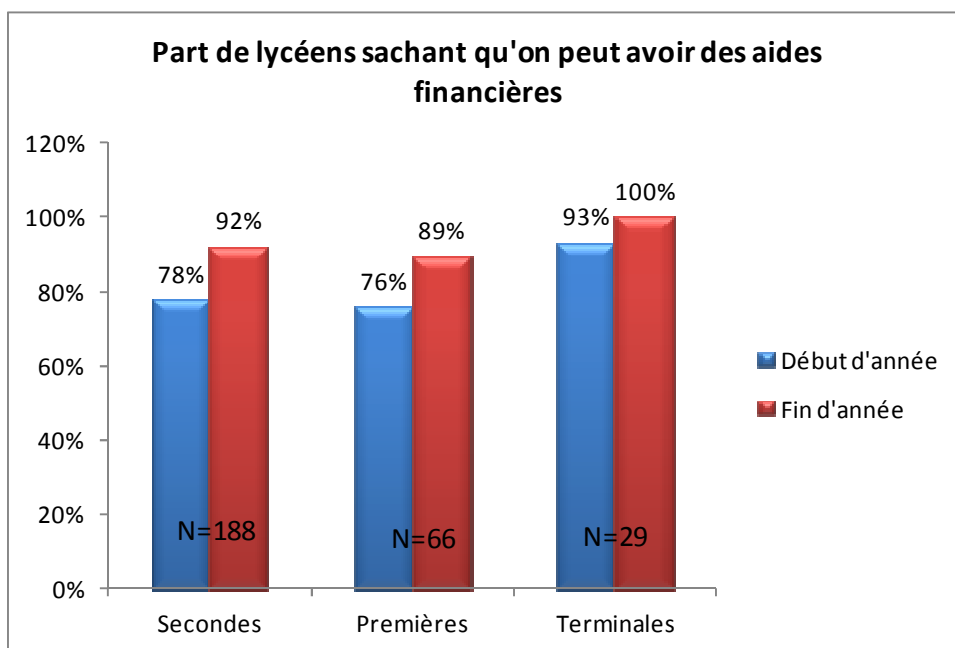
Questions posées aux enseignants

- Que pensez-vous du projet 3V et quel est votre niveau d'intervention dans le projet ?
- Quelle est votre appréciation générale sur l'organisation de ces journées ? (contenu, planning, temps mobilisé, aspects, pratiques : transport, matériel)
- Au cours du projet, avez-vous repéré un changement de comportement parmi vos élèves ? (Autonomie, intérêt, sens de l'initiative, capacité à travailler en groupe, organisation du travail en équipe...)
- Avez-vous repéré l'émergence de nouvelles compétences parmi vos élèves ?
- Pensez-vous que les élèves aient acquis de nouvelles connaissances sur l'université et les formations et métiers de Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sciences sociales ?
- Avez-vous vous-même appris de nouveaux points sur le fonctionnement de l'université, le déroulement des études et les débouchés de Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sciences Sociales ?
- Selon vous, quelles difficultés ont pu rencontrer les élèves lors de leur participation au projet ?
- Connaissez-vous l'orientation active avant d'entrer dans le projet ? Qu'en pensez-vous ? Incitez-vous davantage les élèves à utiliser l'orientation active ?
- Avez-vous l'intention de développer de nouveaux projets ou de nouvelles actions avec l'université ?
- Globalement, quels sont les points forts du projet ? Et quels sont les points à améliorer ?

ANNEXE 3 : Principaux résultats







Métiers cités (par ordre d'importance) par les secondes comme étant accessibles après des études de LLSH	
Début d'année	Professeur ; Journaliste ; Avocat ; Traducteur ; Interprète ; Médecin ; Ecrivain ; Psychologue ; Documentaliste ; Archéologue ; Hôtesse de l'air ; Rédacteur en chef ; Kinésithérapeute ; Sociologue ; Designer ; Philosophe ; Technicien ; Trader ; Sage-femme ; Orthophoniste ; Scientifique ; Conseiller Principal d'Education ; Dentiste ; Vétérinaire ; Agent immobilier ; Educateur ; Guide touristique ; Historien ; Ophthalmologiste ; Pharmacien ; Psychiatre ; Juge ; Reporter ; Bibliothécaire ; Architecte ; Poète
Fin d'année	Professeur ; Journaliste ; Psychologue ; Avocat ; Traducteur ; Interprète ; Créateur de BD ; Ecrivain ; Bibliothécaire ; Médecin ; Géologue ; Historien ; Documentaliste ; Sociologue ; Guide ; Photographe ; Cartographe ; Danseur ; Assistante sociale ; Chargé de communication ; Chercheur ; Réalisateur ; Artiste ; Comédien ; Paléontologue ; Huissier ; Ingénieur ; Instituteur ; Architecte d'intérieur ; Poète ; Reporter ; Stewart

NB : les métiers barrés ne sont pas accessibles après des études de LLSH

Métiers cités (par ordre d'importance) par les premières comme étant accessibles après des études de LLSH	
Début d'année	Professeur ; Journaliste ; Interprète ; Bibliothécaire ; Psychologue ; Médecin ; Documentaliste ; Géographe ; Sociologue ; Hôtesse de l'air ; Scientifique ; Avocat ; Instituteur ; Juriste ; Huissier ; Notaire ; Traducteur ; Ecrivain ; Scénariste ; Conservateur
Fin d'année	Journaliste ; Professeur ; Traducteur ; Bibliothécaire ; Interprète ; Documentaliste ; Psychologue ; Sociologue ; DRH ; Ecrivain ; Rédacteur ; Rédacteur en chef ; Commercial ; Caméraman ; Anthropologue ; Chroniqueur ; Thérapeute ; Médiateur culturel ; Guide

NB : les métiers barrés ne sont pas accessibles après des études de LLSH

Métiers cités (par ordre d'importance) par les terminales comme étant accessibles après des études de LLSH	
Début d'année	Professeur ; Journaliste ; Chercheur ; Traducteur ; Sociologue ; Avocat ; Juge ; Instituteur ; Editeur ; Ecrivain ; Documentaliste
Fin d'année	Instituteur ; Journaliste ; Archiviste ; Professeur ; Documentaliste ; Traducteur

NB : les métiers barrés ne sont pas accessibles après des études de LLSH

	Nb de secondes inscrits dans les lycées concernés par VVV en 2010-2011	dt inscrits en première L en 2011-2012	dt non inscrits en première L en 2011-2012	Taux de passage en première L
Elèves n'ayant pas participé à VVV en 2010-2011	1477	128	1349	8,7%
Elèves ayant participé à VVV en 2010-2011	239	23	216	9,6%
Total	1716	151	1565	8,8%



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22

www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse